



DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

Mardi 06 Juin 2023

Date convocation : 30 Mai 2023

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, au siège du SMICTOM du Sud Est, 28 rue Pierre et Marie Curie à VITRE, le Mardi 06 Juin Deux mille vingt-trois à douze heures quinze, sous la présidence de M. STEPHAN, Président.

Nombre de membres :	10	Nombre de membres présents :	6
Quorum :	6	Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	6		

Etaient Présents : Mme Isabelle DUSSOUS, M. Melaine MORIN, M. Mickaël LEFEUVRE, M. Claude CAILLEAU, M. Allain TESSIER, M. Christian SORIEUX, Vice-présidents,

Etaient absents excusés : M. Christian STEPHAN, M. Patrick ROBERT, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, Mme Isabelle CEZE, Vice-présidents,

Assistaient également à la réunion :

Mme Christèle MERHAND, **Responsable Finances-Personnel**,
M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35**,
M. Romain MEREL, **Responsable Pôle Déchèterie**,
M. Olivier HASLE, **Responsable Pôle Collecte**,
Mme Aurore DUSAUTOIS, **Chargée de Communication**,

BUREAU SYNDICAL DU 06 JUIN 2023

DELIBERATION n°17 - BS 2023

(1.1 Marchés publics)

OBJET : COMMUNICATION : Marché d'édition et de livraison de supports et outils de communication : attribution

M. Claude CAILLEAU, Vice-Président en charge des affaires générales, expose :

Une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour l'édition et la livraison de supports et outils de communication. Les offres sont actuellement en cours de réception.

PUBLICITE :

Procédure adaptée

La date limite de réception des offres a été fixée au mardi 30 mai 2023 à 12h.

Durée du marché : 2 ans

Montant estimé du marché : 51 300€ HT

Le marché a été alloté :

Lot 1 : Edition du magazine institutionnel

Lot 2 : Edition et livraison de supports et outils de communication grand public

Lot 3 : Edition et livraison de supports et outils de communication institutionnelle.

ANALYSE DES OFFRES :

Les critères retenus pour le jugement des offres et précisés dans le règlement de consultation sont les suivants :

Critères de jugement des offres :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique de l'offre	50
Prix des prestations	45
Délais de réalisation	5

Le Bureau syndical procède à l'analyse des offres :

Lot 1 : Edition du magazine institutionnel.

NOTATION	IMPRIMERIE DES HAUTS DE VILAINE	CALLIGRAPHY PRINT
VALEUR TECHNIQUE (50)	41.00	49.00
VALEUR FINANCIERE (45)	42.86	45.00
DELAI (5)	5.00	3.85
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>88.86</u>	<u>97.85</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

L'offre de la Société CALLIGRAPHY PRINT pour le lot 1, apparait comme techniquement et financièrement adaptée.

Lot 2 : Edition et livraison de supports et outils de communication grand public.

NOTATION	IMPRIMERIE DES HAUTS DE VILAINE	CALLIGRAPHY PRINT	LE GALLIARD
VALEUR TECHNIQUE (60)	41.00	49.00	49.00
VALEUR FINANCIERE (40)	43.53	41.73	45.00
DELAI (5)	5.00	4.17	2.08
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>89.53</u>	<u>94.90</u>	<u>96.08</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

L'offre de la Société LE GALLIARD pour le lot 2, apparait comme techniquement et financièrement adaptée.

Lot 3 : Edition et livraison de supports et outils de communication institutionnelle.

NOTATION	IMPRIMERIE DES HAUTS DE VILAINE	CALLIGRAPHY PRINT
VALEUR TECHNIQUE (60)	41.00	49.00
VALEUR FINANCIERE (40)	39.20	45.00
DELAI (5)	5.00	3.33
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>85.20</u>	<u>97.33</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

L'offre de la Société CALLIGRAPHY PRINT pour le lot 3, apparait comme techniquement et financièrement adaptée.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR LES OFFRES PROPOSEES.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De retenir :**
 - Pour le lot 1, l'offre de CALLIGRAPHY PRINT
 - Pour le lot 2, l'offre de LE GALLIARD
 - Pour le lot 3, l'offre de CALLIGRAPHY PRINT
- **D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec :**
 - CALLIGRAPHY PRINT pour le lot 1- Edition du magazine institutionnel, pour un montant estimé à 31 147.00 € H.T ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.
 - LE GALLIARD pour le lot 2- Edition et livraison de supports et outils de communication grand public, pour un montant estimé à 6 584.00 € H.T ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.
 - CALLIGRAPHY PRINT pour le lot 3- Edition et livraison de supports et outils de communication institutionnelle, pour un montant estimé à 4 870.00 € H.T ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.

Nombre de votants : 6
Nombre de voix pour : 6
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian STEPHAN.
